



École
de l'Amitié

Bibliothèque 2025-2026

Les élèves de l'école ont le privilège d'aller à pied, à la bibliothèque municipale régulièrement avec leur enseignante.

L'enfant :

- Peut emprunter trois livres à la fois,
- Doit mettre les livres dans un sac de plastique pour les protéger,
- N'est pas obligé de retourner ses livres avant les congés.

N.B. Si vous recevez un avis de retard (généré par le système du réseau biblio), vous n'avez qu'à rapporter le ou les livre (s), aucun frais ne sera facturé. Cependant, un enfant ne peut pas emprunter de nouveaux livres s'il a un retard à son dossier.

Un livre brisé ou égaré doit être remboursé à la bibliothèque.

Merci de votre compréhension!